

PROGRAMME ET DEVIS FORMATION AU CSE – SSCT

INITIATION + 300 SALARIES

PRINCIPES PEDAGOGIQUES

- Une large part de la formation est consacrée à de la pratique (au moins un cas pratique par demi-journée) ;
- Les thèmes des cas pratiques sont le plus possible inspirés des situations de l'établissement, voire en travaillant directement sur des matériaux de la structure (Ordre du jour et PV de CSE ou de CSSCT, documents interne DUERP, enquêtes, expertises réalisées...) ;
- Les stagiaires repartent avec des outils opérationnels construits et/ou testés pendant la formation ;
- Les stagiaires partent en sachant faire (échanges et expérimentations pendant la formation).

METHODES PEDAGOGIQUES

- Interactives, ressaisies sous forme magistrale, analyse de cas à partir des situations apportées par les stagiaires, analyse de documents.
- Une large part de la formation est consacrée à de la pratique.

OBJECTIFS

Au sortir de la formation, la/le stagiaire a les compétences pour :

- Exploiter les fondamentaux de la prévention des risques professionnels ;
- Remplir ses missions et intervenir au sein de l'instance : acquisition des principales connaissances relatives à la constitution, au fonctionnement et aux missions du CSE et de la Commission SSCT ;
- Analyser une situation de travail dans un objectif de prévention ou d'amélioration des conditions de travail ;
- Intervenir auprès des salariés par l'acquisition de méthodes d'entretien et d'enquête ;
- Se repérer parmi les acteurs de la prévention et savoir se faire aider.

DUREE

- Le stage a une durée de 5 jours consécutifs, soit 35 heures.

PUBLIC

- Représentant.e.s du personnel, titulaires et suppléant.e.s à la CSSCT.

COUT PAR STAGIAIRE

- Tarif individuel : 365€ H.T par jour et par personne.
- Tarif de groupe : 1.250€ H.T. par jour de formation, plus 50 € H.T. par jour de formation par stagiaire au-dessus de 7. Maximum 12 stagiaires.
- TVA à 20%.
- Frais de déplacement au réel en complément.

CONTENU DE LA FORMATION

JOUR 1 : Fonctionnement du CSE sur les questions de santé, sécurité et conditions de travail :

- Constitution du CSE, pluralité de CSE ;
- Composition du CSE ;
- Missions SSCT du CSE ;
- Moyens du CSE ;
- Ordre du jour ;
- La commission santé et conditions de travail (CSSCT) ;
- Réunions du CSE sur la santé et les conditions de travail.

JOUR 2 : Matin : Principes généraux et niveaux de prévention :

- L'articulation évaluation/prévention/bilan ;
- Les principes généraux de prévention ;
- La distinction danger/exposition/risque ;
- La hiérarchie de la prévention.

Après-midi : Les risques psycho-sociaux :

- La construction historique des RPS qui fait écho à la manière dont se déplient tous les débats sur les questions de santé au travail ;
- Les différents facteurs de risques psychosociaux ;
- Etudes d'entretiens pour qualifier les risques présents ;
- Construction de mesures de prévention à partir des extraits d'entretiens.

JOUR 3 : Matin : L'enquête, la visite et la mission :

- L'enquête paritaire ;
- La visite ;
- La mission confiée aux membres ;
- Le paritarisme et ses avantages et inconvénients ;
- Relever des éléments lors des visites.

Après-midi : L'intervention sur le terrain :

- L'entretien comme interaction ;
- La différence entre le travail prescrit et le travail réel ;
- La création d'une grille de recueil ;
- L'exploitation de l'entretien.

JOUR 4 : L'intervention en instance :

- La procédure d'information consultation ;
- Consultations du CSE et documents associés ;
- La procédure de danger grave et imminent ;
- La rédaction des avis et décisions ;
- La sollicitation des acteurs de la prévention.

JOUR 5 : La méthode de l'arbre des causes – initiation :

- L'arbre des causes, comment cela se construit ;
- La construction d'analyse de risques à partir de l'arbre des causes ;
- La construction de propositions de mesures de prévention.